

ASSOCIATION INNO-PEACE

RAPPORT DE COMMISSARIAT AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

SOMMAIRE

- Rapport d’audit des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021
- Etats financiers arrêtés au 31 décembre 2021

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association
INNO-PEACE
51, Rue Abou El walid Ibn Rochd- Riadh El Andalous
2058-ARIANA.

Tunis, le 5 Février 2023

Rapport d'audit des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021

Mesdames et Messieurs les Membres de l'Association ;

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association **INNO-PEACE**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net de la situation financière de **166 919 DT** et un Excédent des produits sur les charges de l'exercice de **46 009 DT**.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Association **INNO-PEACE** au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le bureau exécutif est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au bureau exécutif de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

✓ Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions des normes professionnelles en vigueur, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de l'association. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité incombe à la direction de l'association.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis au Bureau exécutif de l'Association.

✓ Autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité avec la réglementation en vigueur.

Kais GHRAIRI

INNO-PEACE

**ÉTATS FINANCIERS
ARRÊTES AU 31 DECEMBRE 2021**

<u>SOMMAIRE</u>

- Etat de la situation financière arrêtée aux 31 décembre 2021 & 31 décembre 2020
- Etats des produits et des charges comparés arrêtés aux 31 décembre 2021 & 31 décembre 2020
- Etats des flux de trésorerie comparés arrêtés aux 31 décembre 2021 & 31 décembre 2020
- Notes aux états financiers

Etat de la situation financière arrêté au 31 Décembre 2021
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>
ACTIFS			
Liquidités et équivalents de liquidités	3.1	121 846	16 673
Placements et autres actifs financiers			
Autres actifs courants	3.2	31 922	
Créances et comptes rattachés			
Stocks de fournitures et autres approvisionnements			
Autres actifs non courants			
Immobilisations financières			
Immobilisations corporelles	3.3	16 201	2 932
Moins : amortissements des immobilisations corporelles		-4 007	-83
Immobilisations incorporelles	3.4	1 111	
Moins : amortissements des immobilisations incorporelles		-154	
TOTAL DES ACTIFS		166 919	19 522
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
Concours bancaires et autres passifs financiers			
Autres passifs courants	3.5	75 837	1 238
Fournisseurs et comptes rattachés	3.6	27 730	941
Provisions			
Apports reportés			
Autres passifs non courants			
Emprunts			
TOTAL DES PASSIFS		103 567	2 179
Dotations			
Apports affectés à des immobilisations			
Subventions d'investissement			
Autres Actifs Nets			
Réserves			
Excédents ou Déficits reportés		17 343	3 423
Excédent ou Déficit de l'exercice		46 009	13 920
TOTAL DES ACTIFS NETS		63 352	17 343
Total des Passifs et Actifs nets		166 919	19 522

Etat des produits et des charges arrêté au 31 Décembre 2021
(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	2021	2020
Produits			
Cotisation des adhérents			85
Revenus des activités et manifestations			
Subventions de fonctionnement			
Apports non monétaires			
Autres Apports	4.1	201 194	35 818
Produits des placements			
Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice			
Autres gains		39	
Total des produits		201 233	35 903
Charges			
Achats consommées de fournitures et approvisionnements	4.2	12 742	1 364
Charges de personnel			
Dotations aux amortissements et aux provisionnements		4 078	83
Autres charges courantes	4.3	138 130	20 365
Charges financières nettes		143	170
Autres pertes		131	
Total des charges		155 224	21 983
Excédents (Déficit) des produits sur les charges de l'exercice		46 009	13 920

INNO-PEACE

Etat des flux de trésorerie arrêté au 31 Décembre 2021

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités courantes		
Encaissement des cotisations des adhérents		85
Encaissement des revenus des activités et manifestations		
Encaissement des subventions de fonctionnement		
Encaissement d'autres revenus et apports	169 272	35 818
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	-49 484	-23 431
Décaissement des rémunérations versées au personnel		
Autres Décaissement des activités courantes	-235	-170
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités courantes	119 553	12 302
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-14 380	-2 932
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		
Encaissement sur cession d'immobilisations financières		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	-14 380	-2 932
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement des dotations		
Encaissement des subventions d'investissement		
Encaissement des apports affectés à des immobilisations		
Encaissement provenant des emprunts		
Décaissement suite au remboursement d'emprunts (en principal et intérêt)		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	-	-
Variation de trésorerie	105 173	9 370
Trésorerie au début de l'exercice	16 673	7 303
Trésorerie à la clôture de l'exercice	121 846	16 673

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021
Montants exprimés en Dinars Tunisiens

1. Présentation de l'Association

L'Association INNO-PEACE est association de droit tunisien, constitué en 2019 avec pour principal objet la sensibilisation, la vulgarisation et l'éducation civique via la réalisation des projets innovants visant la promotion de la culture des droits de l'homme, la démocratie et la paix auprès des jeunes.

Elle est régie par les dépositions du décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011 et par les statuts.

2. Principes et méthodes comptables

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et notamment par la norme comptable NCT 45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

Ces états financiers sont composés de l'état de la situation financière, de l'état des produits et des charges et de l'état des flux de trésorerie, ainsi que des notes aux états financiers.

Les états financiers ont été préparés compte tenu des hypothèses de la continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base notamment :

- La convention du coût historique ;
- La convention de la périodicité ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de prudence ;
- La convention de permanence des méthodes comptables.

3- NOTES SUR LA SITUATION FINANCIERE

3.1 Liquidités et équivalents de liquidités

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Banque UIB	120 203	16 583
Caisse	1 642	90
Total	121 846	16 673

3.2 Autres actifs courants

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Apports à recevoir	16 852	-
Charges constatées d'avance	14 926	-
Compte d'attente	145	-
Total	31 922	-

3.3 Immobilisations corporelles

Le détail de cette rubrique se détail comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Matériels informatique	13 731	2 237
Equipements de bureau	2 470	695
Total brut	16 201	2 932
Amortissements	-4 007	-83
Total	12 194	2 849

3.4 Immobilisations incorporelles

Le solde de cette rubrique correspond au coût de la conception du Site Web de l'association.

3.5 Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique se détail comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Produits constatés d'avance	68 132	-
Charges à payer	6 060	790
Etat impôts et taxes à payer	1 645	448
Total	75 837	1 238

3.6 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique est composé par les dettes de l'Association envers ses prestataires de services.

4. NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES

4.1 Autres apports

Le solde de cette rubrique est composé par les dons reçus par l'Association.

4.2 Achats consommées de fournitures et approvisionnements

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Produits de nettoyage et d'hygiène	3 396	-
Achats de services	3 283	-
Fournitures administratives	3 165	1 364
Consommables informatique	1 936	-
Carburant	737	-
Electricité	225	-
Total	12 742	1 364

4.3 Autres charges courantes

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Honoraires	77 493	6 913
Missions et réceptions	20 116	9 698
Publicité et publications	17 069	-
Locations	12 861	2 600
Réceptions	7 113	-
Télécommunications	1 159	190
Impression de rapports	991	-
Entretiens et réparations	541	-
Services bancaires et assimilés	539	-
Autres services extérieurs	175	-
Impôts et taxes	72	964
Total	138 130	20 365